Cartons / papiers

Le carton ondulé et le papier graphique sont triés et traités séparément par EGT Environnement afin de fournir un flux le plus pur possible pour le recyclage et la valorisation.

CONDITIONS

Autorisé :

- Carton ondulé de récupération
- Cartonnette
- Papier imprimé ou non
- Rognures de papier

Non autorisé :

- Saches PEBD
- Autres déchets

Contenants possibles : Big-bags / Benne 8m3 / 10m3 / 15m3 / 22m3 / 35m3

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement.
La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécéssitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.

EGT Environnement / la copie de ce document n'est pas autorisée / version 2023